

Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2023/2024

PROCÈS-VERBAL N°47

Réunion du : mardi 19 mars 2024

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

SENIORS - CHAMPIONNAT

551 988 - CERGY PONTOISE FC - Seniors R1/A

Rappel

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 07/02/2024 ayant infligé une suspension de terrain de CINQ (5) MATCHS FERMES à l'équipe Seniors 1 de CERGY PONTOISE FC, à compter du 1^{er} Mars 2024 ; le terrain de repli devant être neutre en dehors de la Ville de CERGY PONTOISE.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour la rencontre suivante, <u>au plus tard le vendredi 5 avril 2024 à 12h00</u>:

26658715 CERGY PONTOISE FC / PARIS ST GERMAIN FC 2 du 06/04/2024

25922296 VILLEMOMBLE SPORTS 1 / MONTREUIL FC 1 du 24/03/2024 (R2/A)

Demande de VILLEMOMBLE SPORTS pour avancer le match au 23/03/2024 à 18h30, sur le stade Claude Ripert à VILLEMOMBLE.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit du FC MONTREUIL, à transmettre au plus tard, le vendredi 22 mars 2024 à 12h00.

25922670 COURBEVOIE SPORTS 1 / NOISY LE SEC B.93 du 24/03/2024 (R2/C)

Demande de COURBEVOIE SPORTS pour jouer à 15h00.

Accord de la Commission, horaire officiel de la compétition.

25921654 TREMBLAY FC1 / RUEIL MALMAISON FC 1 du 24/03/2024 (R2/B)

Demande de changement d'horaire, pour jouer à 15h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de RUEIL MALMAISON FC, à transmettre au plus tard. le vendredi 22 mars 2024 à 12h00.

26768984 LINAS MONTLHERY ESA 2 / ARARAT ISSY AS 1 du 24/03/2024 (R3/B)

Courriel de LINAS MONTLHERY ESA demandant le report en raison d'un match classé sensible à cette date sur les installations.

Après avis de la C.R.P.M.E., la Commission reporte cette rencontre au 31 mars 2024.

U20 - CHAMPIONNAT

25943200 - NANGIS ES / LIEUSAINT FOOT AS du 17/03/2024 (R3/C)

La commission prend connaissance du courriel de NANGIS ES et enregistre le forfait avisé de cette équipe (3ème forfait).

En application de l'article 23.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F., la Commission enregistre le forfait général de NANGIS ES.

25943203 - BOIS LE ROI FC / VERRIERES LE BUISSON du 17/03/2024 (R3/C)

La Commission prend connaissance de l'arrêté de fermeture des installations et reporte la rencontre au 24/03/2024.

25884703 - GAGNY FC / PARIS 19e ANTILLAIS du 17/03/2024 (R3/A)

La Commission prend connaissance de l'arrêté de fermeture des installations et reporte la rencontre au 31/03/2024.

25884975 - ST LEU FC 95 / ISSY LES MX FC du 17/03/2024 (R3/D)

La Commission,

Après avoir pris connaissance de la FMI et du courriel de l'arbitre indiquant une inversion du score,

Considérant que la rencontre a été arrêtée à la 71^{ème} minute sur un score de 1-10 suite à un nombre insuffisant de joueur de l'équipe de ST LEU FC 95,

Par ces motifs,

. donne match perdu par pénalité à ST LEU FC 95 (-1 point ; 0 but) pour en attribuer le gain à ISSY LES MX FC (3 points, 10 buts).

25885155 - CHEVILLY LARUE ELAN / SEVRES FC 92 du 17/03/2024 (R3/F)

La Commission prend connaissance de la FMI, du courriel de CHEVILLY LARUE ELAN et de la rencontre non jouée suite à un terrain impraticable.

Elle reporte la rencontre au 31/03/2024.

25943338 - RUNGIS US / VERSAILLES 78 FC du 07/04/2024 (R2/A)

Demande de RUNGIS US pour avancer la rencontre au 31/03/2024. Accord de la Commission sous réserve de l'accord du club adverse.

25883731 - US TORCY PVM / US CRETEIL LUSITANOS du 17/03/2024 (R1)

La Commission prend connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre,

Considérant, que l'US TORCY PVM s'est présenté avec 9 joueurs et un dirigeant dont il n'a pas été possible de vérifier l'identité.

Considérant que l'US TORCY PVM n'a pas mis à disposition la FMI ou de feuille de match papier,

Considérant que de ces faits, l'arbitre a décidé de ne pas faire jouer la rencontre,

Considérant que le non-déroulement du match est de la responsabilité de TORCY P.V.M. qui n'a pas mis en œuvre tous les moyens permettant de réaliser les formalités administratives d'avant match, Par ces motifs.

Donne match perdu par pénalité à TORCY P.V.M. (1 point – 0 but) pour en attribuer le gain à CRETEIL LUSITANOS U.S. (3 points ; 0 but) ;

25943313 - LE PERREUX AS FRANCILIENNE / MONTROUGE FC 92 du 03/03/2024 (R2/A)

La Commission prend connaissance des courriels supplémentaires des clubs.

Elle enregistre le score : LE PERREUX AS FRANCIELIENNE (3 points ; 4 buts), MONTROUGE FC (0 point ; 2 buts) ainsi que la composition des équipes suivantes :

	LE PERREUX AS FRANCILIENNE			MONTROUGE FC 92	
1	SOUKOUNA Mohamed	2546611819		BRYJA Thomas	2545877789
2	DOMINGUES Diogo	2546020543		ICONOMIDIS Connor 9604786	
3	MONO NYOUMI Hubert	9604398460		KARAMOKO Hamed	2546418661
4	SOMON Charles Eric	2546718395		OULAHCENE Anas	2546449225
5	GNALI Kelsy	2545753306		ESPARON Pierre	2546380268
6	LOTH Pierre	2546596901		KALOUNGA Batota 254672121	
7	NOBRE DE MELO	2547020197		MFUMU Jeremy 25474264	
	PEREIR Sidney			·	
8	TJESNGUI Sullyvan	2546881127		SOW Aliou 25463269	
9	BAPTISTE Léo	2546806260		TADJA DIBEGNOU Yannick	2546733506
10	CORADIN Sofiane	2545514782		BAMBA Pierre	9602414540
11	SOUMAHORO Abou ©	2547425300		FERREIRA Hugo	2547201458
12	ZADI Brian	2547011450		SAVARY Enzo 25462863	
				COCHE Robin	2546288352
	Arbitre central	rbitre central		OTMANE Zinedine	2547337771
	DA ROCHA	9604139759			
	DOMINGUES Manuel				
	Arbitre assistant			Educateur principal	
	CORIAN Yanis	2546440473		MAHSAS Salim	2398053495
	Dirigeant responsable				
	MEHAMLI Osmane 2348066598			Arbitre assistant	
				BELKHIR Azzedine	2398052084

U20 - FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF).

1er RAPPEL:

25885063 - PUISEUX LOUVRES / NANTERRE ES du 17/03/2024 (R3/E)

U18 - CHAMPIONNAT

25907989 LINAS MONTLHERY ESA / MASSY 91 FC du 24/03/2024 (R2/A)

La Commission prend note du courriel de LINAS MONTLHERY E.S.A. concernant l'organisation de ce match à huis-clos.

Un courrier sera envoyé aux 2 clubs pour transmettre la liste nominative des 2 délégations et rappeler les dispositions à respecter lors d'un match à huis-clos.

25910096 ANTONY FOOT EVOLUTION / PAYS DE FONTAINEBLEAU du 24/03/2024 (R3/A)

Attestation de la Mairie d'ANTONY indiquant l'indisponibilité des installations à cette date, en raison d'une manifestation.

La Commission reporte ce match au 31 mars 2024.

25910100 EVRY FC 1 / MONTROUGE FC 92 2 du 24/03/2024 (R3/A)

Courriel d'EVRY FC et attestation de la mairie de LISSES indiquant le prêt d'un terrain de repli.

La Commission fixe cette rencontre le 24 mars 2024 à 16h00, sur le stade Stéphane DIAGANA n° 1 à LISSES.

25910098 BAGNEUX COM 1 / FONTENAY SOUS BOIS US 1 du 24/03/2024 (R3/A)

Demande de changement d'horaire, pour jouer à 15h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de FONTENAY SOUS BOIS US, à transmettre au plus tard, le vendredi 22 mars 2024 à 12h00.

25908121 SENART MOISSY / JEUNESSE AUBERVILLIERS du 24/03/2024 (R2/B)

Courriel de SENART MOISSY indiquant le terrain de repli pour jouer ce match.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 24 mars 2024 **(horaire à confirmer)**, sur le terrain n°2 (synthétique) du Stade Omnisports à SAVIGNY LE TEMPLE.

Accord de la Commission, sous réserve de la confirmation de l'horaire et de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations, à communiquer au plus tard, le vendredi 22 mars 2024 à 12h00.

U17 - FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF).

1^{ER} RAPPEL

25903707 AC BOULOGNE BILLANCOURT 3 / VILLENEUVE AFC du 17/03/2024 (R2/A) 25904256 DEUIL ENGHIEN FC 1 / AS ST OUEN L'AUMONE 1 du 17/03/2024 (R2/D)

U17 - CHAMPIONNAT

25901623 MANTOIS 78 FC 2 / JEUNES AUBERVILLIERS 1 du 24/03/2024 (R1)

Demande de changement d'horaire, pour jouer à 15h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de JEUNES AUBERVILLIERS, à transmettre au plus tard, le vendredi 22 mars 2024 à 12h00.

25901624 MONTROUGE FC 92 2 / RC ARGENTEUIL 1 du 24/03/2024 (R1)

Demande du 04/03/2024 de MONTROUGE FC 92 pour décaler l'horaire du match de 14h00 à 15h30, en raison d'un match U16 R2 à 13h30.

Accord de la Commission, vu le délai de prévenance.

25903707 AC BOULOGNE BILLANCOURT / VILENEUVE AFC du 17/03/2024 (R2/A)

Lecture du rapport de l'arbitre officiel informant de l'absence de l'équipe de VILLENEUVE AFC au coup d'envoi.

La Commission enregistre le 1er forfait non avisé de l'équipe de VILLENEUVE AFC.

25903712 VILLENEUVE AFC 1 / VITRY 94.2 CA 1 du 24/03/2024 (R2/A)

Courriel du CA VITRY 94.2 indiquant son forfait avisé sur ce match.

La Commission enregistre le 3ème forfait de l'équipe du CA VITRY 94.2 entrainant son FORFAIT GENERAL.

25903821 SUCY FC / VGA ST MAUR du 17/03/2024 (R2/B)

La Commission.

Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant l'absence de l'équipe de VGA ST MAUR à l'heure du coup d'envoi,

. enregistre le 1^{er} forfait non avisé de VGA SAINT MAUR.

25904521 MITRY COMPANS GOELLY / MEAUX ACADEMY CS du 17/03/2024 (R2/F)

Match non joué.

La Commission,

Après avoir pris connaissance de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre,

Considérant que l'arbitre a déclaré l'impraticabilité du terrain,

. reporte ce match le 31 mars 2024.

26742086 CHAMPIONNET S. PARIS 1 / PARIS UNIVERSITE CLUB 1 du 24/03/2024 (R2/E)

Demande de changement d'horaire, pour jouer à 14h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de PARIS UNIVERSITE CLUB, à transmettre au plus tard, le vendredi 22 mars 2024 à 12h00.

25903826 SENART MOISSY 1 / BRIARD SC 1 du 17/03/2024 (R2/B)

Après lecture de la feuille de match, la Commission enregistre le 1 er forfait non avisé de BRIARD SC.

25903991 NEUILLY SUR MARNE SFC / MONTREUIL FC du 24/03/2024 (R2/C)

Demande de changement d'horaire de NEUILLY SUR MARNE SFC, pour jouer à 13h00 Accord de la Commission, horaire officiel de la compétition.

250904520 BUSSY ST GEORGES FC / VAIRES ENT. US du 17/03/2024 (R3/C)

Réception d'un arrêté municipal de fermeture du stade Maurice Herzog.

La Commission reporte ce match au 31 mars 2024.

U16 - CHAMPIONNAT

524 861 - FLEURY 91 F.C. - U16 (R1)

Rappel

À la suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 21/02/2024 ayant infligé une suspension de terrain de TROIS (3) MATCHS FERMES à l'équipe U16 de FLEURY 91 F.C., à compter du 18 mars 2024 ; le terrain de repli devant être neutre en dehors de la Ville de FLEURY MEROGIS.

La Commission demande au club de lui communiquer le nom du terrain de repli accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations pour la rencontre suivante, <u>au plus tard le vendredi 05</u> avril 2024 à 12h00 :

25893952 FLEURY 91 FC / TORCY PVM US du 07/04/2024

25893918 - CRETEIL LUSITANOS U.S. 1 / A.C.B.B. 1 du 11/02/2024 (R1)

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 13/03/2024 ayant donné match à rejouer.

La Commission fixe ce match à rejouer le 14 avril 2024.

La Commission invite les deux clubs à prendre connaissance des dispositions de l'article 20.2.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. concernant les conditions de participation et de qualification des joueurs dans le cas d'un match à rejouer.

25893933 US TORCY PVM US 2 / PARIS ST GERMAIN FC 2 du 24/03/2024 (R1)

Demande de changement d'horaire, pour jouer à 12h15.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de PARIS ST GERMAIN FC, à transmettre au plus tard, le vendredi 22 mars 2024 à 12h00.

25893944 RACING CLUB FRANCE 1 / PARIS SAINT GERMAIN FC 2 du 05/05/2024 avancé au 31/03/2024 (R1)

Demande de report au 19/05/2024 à 12h00 de RACING CLUB FRANCE, en raison d'un accord entre les deux coachs.

Le motif invoqué n'étant pas un motif de report, la Commission émet un avis défavorable à cette demande. Néanmoins, s'agissant d'un match prévu initialement le 05/05/2024 avancé le 31/03/2024, la Commission précise que ce match pourra avoir lieu à une autre date que le 31/03/2024 dès lors que la date proposée est située avant le 05/05/2024, et ce avec l'accord des 2 clubs.

25891516 FC 93 BOBIGNY BG 1 / VILLEJUIF US 1 du 24/03/2024 (R2/A)

Demande de changement d'horaire, pour jouer à 12h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de VILLEJUIF US, à transmettre au plus tard, le vendredi 22 mars 2024 à 12h00.

25892036 BUSSY ST GEORGES FC / VITRY 94.2 du 17/03/2024 (R3/C)

Réception d'un arrêté municipal de fermeture du stade Maurice Herzog.

La Commission reporte ce match au 31 mars 2024.

25892172 ANTONY FOOT EVOLUTION / RACING CF du 24/03/2024 (R3/D)

Attestation de la Mairie d'ANTONY indiquant l'indisponibilité des installations à cette date, en raison d'une manifestation,

Demande de d'ANTONY FOOT EVOLUTION de reprogrammer ce match le 19 mai 2024.

Considérant que la date du 14 avril 2024 est identifiée comme la première date de match remis,

Vu la nécessité de mettre à jour le calendrier,

Par ces motifs,

Emet un avis défavorable à la demande du 19 mai 2024 et reporte cette rencontre au 14 avril 2024.

25892180 GENNEVILLIERS CSM / VERSAILLES 78 FC 2 du 28/04/2024 (R3/D)

Demande de VERSAILLES 78 FC pour jouer le 14 avril 2024.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de GENNEVILLIERS CSM, à transmettre au plus tard, le vendredi 26 avril 2024 à 12h00.

25892063 ESPERANCE AULNAYSIENNE / CRETEIL LUSITANOS US 2 du 07/04/2024 (R3/C)

Courriel de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE et attestation du service des sports de la Ville de Villepinte indiquant le terrain de repli pour jouer ce match.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 07 avril 2024 à 12h00, au stade André Mariage à VILLEPINTE. Accord de la Commission.

<u>25891940 VAIRES ENT. EC US / FONTENAY SOUS BOIS US du 26/05/2024 avancé au 14/04/2024</u> (R3/B)

Ce match aura lieu le 21 avril 2024.

Accord des 2 clubs.

Accord de la Commission.

25891911 ROISSY EN BRIE US / VAIRES ENT. US du 24/03/2024 (R3/B)

Demande de changement d'horaire, pour jouer à 12h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de VAIRES ENT. US, à transmettre au plus tard, le vendredi 22 mars 2024 à 12h00.

U15 – CHAMPIONNAT

Régional 2

Poule B

25902862 CLICHY USA 1 / VILLETANEUSE JS 1 du 09/03/2024

Reprise de dossier – match non joué.

La Commission accuse réception du courriel de VILLETANEUSE JS précisant ne pas pouvoir fournir les justificatifs demandées (la réparation du véhicule ayant été effectuée à titre gracieux).

En l'absence des justificatifs demandés, la Commission ne peut pas revenir sur sa décision du 12/03/2024.

25902884 SURESNES JS 1 / VILLETANEUSE JS 1 du 16/03/2024

La Commission prend connaissance de la demande des 2 clubs.

Elle accorde un report au samedi 30/03/2024.

Poule E

25904144 BRIE EST FC 1 / BUSSY ST GEORGES FC 1 du 16/03/2024

Ce match est reporté au samedi 20/04/2024.

La Commission précise qu'en cas de nouvelle indisponibilité, le match sera inversé à BUSSY ST GEORGES.

De plus, la Commission demande toujours au club de BRIES EST FOOTBALL de l'informer :

- Si une réouverture du complexe intervient
- S'il dispose d'un terrain de repli pour les rencontres

Matchs à domicile de l'équipe :

Le samedi 30/03/2024 – 25904116 BRIE EST FC 1 / MAISONS ALFORT FC 1 (match reporté)

Le samedi 25/05/2024 - 25904153 BRIE EST FC 1 / COURTRY 1

25904125 MAISONS ALFORT FC 1 / FONTENAY SOUS BOIS US 1 du 23/03/2024

Demande de MAISONS ALFORT FC pour avancer le coup d'envoi à 13h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de FONTENAY SOUS BOIS US à transmettre au plus tard le vendredi 22/03/2024 – 12h00.

Poule G

25909953 MEUDON AS 1 / RUEIL MALMAISON FC 1 du 02/03/2024

La Commission prend connaissance de la décision de la Commission Régionale des Statuts et Règlements du 14/03/2024 ayant donné le match à rejouer.

Elle fixe la date de ce match à rejouer au samedi 30/03/2024.

Elle invite les 2 clubs à prendre connaissance des dispositions de l'article 20.2.3 du RSG de la LPIFF lié aux conditions de participation des joueurs lors d'un match à rejouer.

Poule H

25915406 BOURGET FC 1 / RED STAR FC 2 du 23/03/2024

Demande du BOURGET FC pour avancer le coup d'envoi à 14h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord du RED STAR FC à transmettre au plus tard le vendredi 22/03/2024 – 12h00.

U15 – FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF).

1er rappel:

Régional 2 - poule A - 25894174 PARIS ALESIA FC 1 / AC BOULOGNE BILLANCOURT 3 du 16/03/2024

Régional 2 – poule B – 25902886 PARIS EST SOLITAIRE 1 / CLICHY SUR SEINE US du 16/03/2024

Régional 2 - poule J - 25913924 SARTROUVILLE ES 1 / PLAISIROIS FO 1 du 16/03/2024

U14 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Calendrier des tours :

1/2 finales : le samedi 06 avril 2024 Finale : le samedi 08 juin 2024

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.

En cas de terrain indisponible, le club recevant doit proposer un terrain de repli : à défaut, le match sera inversé.

1/2 Finales:

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.

En cas de terrain indisponible, le club recevant doit proposer un terrain de repli : à défaut, le match sera inversé.

Nom club recevant		Nom club visiteur	
MELUN F.C. 1	c/	JOINVILLE R.C. 1	
LINAS MONTLHERY E.S.A. 1	c/	ISSY LES MOULINEAUX F.C 1	

U14 – CHAMPIONNAT
U 14 - CHAMPIONNA I

Régional 2

Poule B

25887893 BAGNEUX COM 1 / FONTENAY SOUS BOIS US 1 du 23/03/2024

Demande de BAGNEUX COM pour décaler le coup d'envoi à 17h15.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de FONTENAY SOUS BOIS US à transmettre au plus tard le vendredi 22/03/2024 – 12h00.

Régional 3

Poule C

25890766 VIRY CHATILLON ES 1 / PALAISEAU US 1 du 23/03/2024

Demande de VIRY CHATILLON ES pour décaler le coup d'envoi à 16h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de PALAISEAU US à transmettre au plus tard le vendredi 22/03/2024 – 12h00.

CDM - CHAMPIONNAT

25882803 DRANCY FC / SERVON FC du 17/03/2024 (R1)

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel indiquant un retard conséquent (40 minutes) pour le coup d'envoi de ce match,

La Commission demande au club du FC DRANCY de bien vouloir prendre toutes ses dispositions quant à l'établissement des modalités d'avant match pour ses prochaines rencontres.

25883895 SAINT PRIX ES / COURBEVOIE SPORTS du 10/03/2024 (R3/B)

Courriel de l'ES PRIX indiquant un dysfonctionnement de la feuille de match informatisée. La Commission,

Après réception du rapport de l'arbitre officiel, entérine le résultat comme suit :

SAINT PRIX ES: 4 buts

COURBEVOIE SPORTS: 3 buts

Composition de l'ES SAINT PRIX

N°	Licence	Nom	Prénom	Participation
1	2318066667	GIMENEZ	Jimmy	oui
2	2543364252	BLANCHET	Yann	oui
3	2388034888	MELIN	Vincent	oui
4	2388033594	DELALIN	Marvin	oui
5	2547920140	SALMON	Swann	oui
6	2308106979	BARROS	Nathan	oui
7	2378062261	TONY NKODIA	lgor	oui
8	2308105444	DAOUADI	Hicham	oui
9	2378032107	KHELFI	Yohan	oui
10	2544279591	ED DRISSI	Walid	oui
11	2388064919	QUENUM	Desir	oui
12	2318063028	LEJEUNE NEVES	Romain	oui
14	2545647712	DAPA	Elysee	oui
16	2398055924	LAZREG	Samir	oui

2543587146	OMANI	Xavier	Arbitre Assistant
2310936112	FERREIRA	Sergio	délégué n°1 bénévole
2319939542	GUIA	Antony	Entraineur Responsable
2543967039	MARTEAU	Tony	Dirigeant

La Commission demande au club de COURBEVOIE SPORTS de lui communiquer :

- . la composition de son équipe, avec numéro de maillot, nom et prénom ainsi que le numéro de licences de chaque joueur.
- . la composition de l'encadrement avec les mêmes éléments que son équipe.

Informations à communiquer pour sa réunion du mardi 26 mars 2024 à 12h00.

25884127 THORIGNY FC / PAYS CRECOIS FC du 17/03/2024 (R3/D)

Attestation de la mairie de THORIGNY indiquant l'indisponibilité du terrain à cette date.

Demande de report au 21 avril 2024 du FC THORIGNY, en raison de l'indisponibilité du terrain, avec accord de PAYS CRECOIS FC

La Commission reporte ce match au 31 mars 2024 (1ère date disponible au calendrier).

25883998 CAUDACIENNE ES / FRANCO PORTUGAIS WISSOUS du 17/03/2024 (R3/C)

Réception d'un arrêté municipal de fermeture du stade Robert Barran.

La Commission reporte ce match au 31 mars 2024.

ANCIENS - CHAMPIONNAT

25881928 BONNEUIL SUR MARNE CSM / MONTFERMEIL FC du 17/03/2024 (R2/B)

La Commission,

Après lecture de la feuille de match informatisée et du rapport de l'arbitre officiel,

Considérant que la rencontre a été interrompue sur le score de 3 à 1 à la 70^{ème} minute de jeu car l'équipe de MONTFERMEIL FC s'est retrouvée avec moins de 8 joueurs sur le terrain,

Par ce motif.

. donne match perdu par pénalité à l'équipe de MONTFERMEIL FC.

BONNEUIL SUR MARNE CSM: 3 pts - 3 buts

MONTFERMEILFC: -1 pt -0 but.

25882330 FONTENAY TRESIGNY / SUD ESSONNE ETRECHY du 17/03/2024 (R3/C)

Arrêté municipal de la Mairie de FONTENAY TRESIGNY indiquant l'impraticabilité des installations à cette date.

La Commission reporte ce match au 31 mars 2024.

25882202 PITRAY OLIER PARIS 1 / CACHAN CO 1 du 24/03/2024 (R3/B)

Demande de changements horaire pour jouer à 10h00, sur le terrain n°2 du stade Pitray Olier à CHATENAY MALABRY.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de CACHAN CO, à transmettre au plus tard, le vendredi 22 mars 2024 à 12h00.

25881311 ESPERANCE AULNAYSIENNE / CRETEIL AC du 24/03/2024 (R1) Rappel.

Courriel de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE indiquant le terrain de repli pour jouer ce match.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 24 mars 2024 (**horaire à confirmer**), au Parc des Sports G. Prudhomme – terrain n°3 Morad Beddar à TREMBLAY EN FRANCE.

Accord de la Commission, sous réserve de la confirmation de l'horaire et de l'attestation de mise à disposition du propriétaire des installations, à communiquer au plus tard, le vendredi 22 mars 2024 à 12h00.